

Anne Laure Bandle
Raphael Contel
Bernard Knodel
Marc-André Renold

Mars 2012

Citation : Anne Laure Bandle, Raphael Contel, Bernard Knodel, Marc-André Renold, « Affaire Tête égyptienne fragmentaire – Musée d’ethnographie de Neuchâtel et Service des antiquités de l’Egypte », Plateforme ArThemis (<http://unige.ch/art-adr>), Centre du droit de l’art, Université de Genève.

Affaire Tête égyptienne fragmentaire – Musée d’ethnographie de Neuchâtel et Service des antiquités de l’Egypte

Musée d’ethnographie Neuchâtel – Egyptian Ministry of State of Antiquities/Service des antiquités de l’Egypte – Egyptian Museum Cairo/Musée égyptien du Caire – Archeological object/object archéologique – Colonialism/colonialisme – Negotiation/négociation – Settlement agreement/accord transactionnel – Illicit excavation/fouille illicite – Exchange/échange

En 1926, l’archéologue Gustave Jéquier, collaborateur du Musée ethnographique de Neuchâtel, obtient en négociant avec le Service des antiquités d’Egypte, divers objets égyptiens précieux en échange d’une tête monumentale fragmentaire découverte et ramenée d’Egypte la même année. Cette tête est alors retournée au Musée égyptien du Caire.

I. Historique de l’affaire ; II. Processus de résolution ; III. Problèmes en droit ; IV. Résolution du litige ; V. Commentaire ; VI. Sources.

CENTRE UNIVERSITAIRE DU DROIT DE L’ART

PLATEFORME ARTHEMIS
art-adr@unige.ch - <http://unige.ch/art-adr>
Ce matériel est protégé par le droit d’auteur.

I. Historique de l'affaire

Colonialisme

- **1926** : L'égyptologue, professeur et collaborateur du **Musée ethnographique de Neuchâtel** (actuel **MEN**), **Gustave Jéquier** (1868 – 1946), effectue des **fouilles en Egypte de 1924 à 1936** et négocie avec le **Service des antiquités de l'Egypte au Caire** (Conseil suprême des Antiquités égyptiennes) **l'acquisition d'une sélection d'objets** de ses propres fouilles ou de fouilles contemporaines.¹ Notamment, une **tête monumentale fragmentaire** est **ramenée d'Egypte en 1926**. Elle est restituée au Musée égyptien du Caire la même année, sur demande de l'Egypte, car le corps de la statue avait été retrouvé entre temps. En **échange** de cette tête, **l'Egypte a remis à Gustave Jéquier deux statues en bois** (VI^e dynastie)² « d'un excellent travail, et dont en particulier les têtes sont de très beaux morceaux, intacts (hauteur 1 m. environ) ». ³ Il a également obtenu un « **cartonnage de momie** de basse époque, avec masque doré ». ⁴ Les pièces reçues par Gustave Jéquier en échange de la tête représenteraient « au moins dix fois la valeur de la tête ». ⁵ Le gouvernement suisse n'est pas intervenu.

II. Processus de résolution

Négociation – accord transactionnel

- Des négociations informelles ont été menées entre le Service des antiquités de l'Egypte et Gustave Jéquier, représentant le MEN dans cette affaire, pour la restitution de la tête égyptienne. L'initiative semble être venue du Service des antiquités de l'Egypte, à la suite de la découverte de l'autre partie (le corps) de la statue.

¹ Nous tenons à remercier M. Bernard Knodel, Conservateur adjoint au Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN), pour son implication dans la rédaction et l'élaboration de la présente fiche ainsi que pour les documents du MEN qu'il a bien voulu nous communiquer.

² MEN Eg. 424 et 425.

³ Lettre de Gustave Jéquier datant du 11 décembre 1926 (Saqqarah) probablement adressée à Théodore Delachaux, conservateur du MEN, afin que celui-ci se charge de retourner la tête au Musée égyptien du Caire, Archives MEN.

⁴ Ibid. ; MEN Eg. 385.

⁵ Ibid.

III. Problèmes en droit

Fouille illicite

- Un droit public égyptien contraignant n'existait très probablement pas à l'époque.⁶ Le Conseil suprême des antiquités égyptiennes devait plutôt décider au cas par cas. Il ne s'agit donc pas d'une « fouille illicite » au sens propre du terme.

IV. Résolution du litige

Echange

- La tête monumentale fragmentaire a été restituée au Musée égyptien du Caire et en échange, l'Égypte a fait don à Gustave Jéquier de deux statuettes de la VI^e dynastie, et d'un cartonnage de momie.
- Les frais de port ont été pris en charge par le MEN.

V. Commentaire

- Il est intéressant de relever la différence de valeur des objets échangés. D'après Gustave Jéquier et d'autres experts, les objets obtenus d'Égypte vaudraient 10 fois plus que la tête fragmentaire.
- En raison de l'absence de règles applicables aux fouilles archéologiques à cette époque et de la situation politique des pays colonisés, il était d'usage de négocier les objets trouvés avec les peuples et gouvernements étrangers.⁷
- Les pratiques en la matière ont beaucoup évolué. Alors qu'à l'époque, un échange informel de biens culturels archéologiques ne paraissait pas poser de problèmes majeurs, ni d'un point de vue éthique, ni d'un point de vue juridique, les musées sont aujourd'hui beaucoup plus sensibles à la problématique de l'acquisition et de la provenance des biens culturels. Dans ce contexte, il est intéressant de relever la politique d'acquisition et d'exposition du MEN. L'institution pratique en effet une approche centrée sur la transparence : les collections doivent être librement accessibles (notamment sur le web à travers une base de données) et donnent même lieu à une stratégie de communication et d'exposition (p. ex. *Retour d'Angola 2007- 2012* ou le « Freak show » d'*Helvetia Park 2009-2010*).

⁶ Cf. notamment la présentation de M. Jean-Luc Chappaz « L'égyptologie est-elle un patrimoine » lors du symposium international « Patrimoine universel/Revendications locales » organisé par l'Association Culturelle Égypto-Suisse, le Musée d'art et histoire et l'Université de Genève le 10 et 11 février 2011 à Genève.

⁷ Ibid.

VI. Sources

a. Documents

- Lettre de Gustave Jéquier datant du 11 décembre 1926 (Saqqarah) probablement adressée à Théodore Delachaux, conservateur du MEN, afin que celui-ci se charge de retourner la tête au Musée égyptien du Caire, Archives MEN.
- GONSETH Marc-Olivier, KNODEL Bernard, REUBI Serge (éds.), Catalogue de l'exposition « Retour d'Angola » au Musée d'ethnographie Neuchâtel, 06.12.2007 – 31.12.2012, Neuchâtel (Musée d'ethnographie) 2010.
- GONSETH Marc-Olivier, LAVILLE Yann, MAYOR Grégoire (éds.), Catalogue de l'exposition « Helvetia Park » au Musée d'ethnographie Neuchâtel, 05.09.2009 – 16.05.2010, Neuchâtel (Musée d'ethnographie) 2010.
- Photos anciennes de la tête ainsi que de la statue entière, Archives MEN.

b. Médias

- Page site web du MEN, « Collection Egypte ancienne », <http://www.men.ch/collections-egypte-ancienne> (consultée le 14 juillet 2011).
- Page site web du MEN, « Gustave Jéquier », <http://www.men.ch/infomusee.asp/1-3-416-99-1520-99-5-4-1/> (consultée le 14 juillet 2011).